

Prix de l'alimentation

Et le prix du pain a effectivement augmenté.

Le prix du pain doit augmenter de six cents . . .

. . . c'est arrivé, il y a deux semaines, . . .

. . . la semaine prochaine . . .

. . . il y a trois semaines, elle le disait . . .

. . . et de quatre . . . cents en octobre.

«Si nous pouvions obtenir du gouvernement fédéral et des provinces qu'ils examinent vraiment la situation, peut-être aurions-nous des résultats», dit M^{me} Plumptre . . .

Au fait, on a obtenu certains résultats depuis sa déclaration.

. . . qui réclame que le gouvernement adopte une politique d'entreposage du fourrage pour bestiaux et une politique de «stabilisation des réserves».

Le premier rapport de la Commission, fait remarquer M^{me} Plumptre, dénote certaines inquiétudes au sujet des gens qui vivent en deçà du seuil de la pauvreté. Le gouvernement, déplore-t-elle . . .

En deçà du seuil de la pauvreté, cela signifie que quand une douzaine d'œufs se vend 99c.,—j'en ai acheté une la semaine dernière—celui qui gagne \$4,000 par année paie 99c. comme le député qui gagne \$26,000. C'est le même prix pour tout le monde. Ainsi, ceux qui vivent en deçà du seuil de la pauvreté, ne peuvent évidemment pas manger trop souvent les œufs à la douzaine, parce que leur revenu ne le leur permet pas. J'en arriverai tantôt à ma solution.

Je continue la citation:

. . . Le gouvernement, déplore-t-elle, aurait pu faire quelque chose au sujet des allocations familiales . . .

Cela sera fait le 1^{er} octobre. Pourquoi? Parce que des pressions sont exercées sur le gouvernement.

Le premier ministre (M. Trudeau) disait, en fin de semaine, au congrès libéral, que le gouvernement prend ses responsabilités; oui, mais pourquoi ne les prenait-il pas quant il avait 156 «suiveux», à la Chambre? Pourquoi n'augmentait-il pas les allocations familiales il y a trois ans, au lieu d'attendre à 1973? Pourquoi n'augmentons-nous pas les pensions de sécurité de la vieillesse? Parce que le gouvernement se sentait fort. Au fait, avec 156 députés, c'était l'arrogance même! Avec moins de députés, le gouvernement minoritaire est obligé de venir nous voir de temps à autre et nous dire: Écoutez, c'est peut-être dangereux; un scrutin aura lieu, ne serait-il pas possible de nous sauver? Je suis bien prêt à sauver le gouvernement, pour autant qu'il fasse quelque chose pour sauver la population. S'il n'est pas prêt à faire cela, je ne suis pas prêt à le sauver. Cela est certain.

Les allocations familiales, en tous cas, seront augmentées le 1^{er} octobre, et les pensions de vieillesse aussi.

Je continue à citer:

Qu'advient-il des pauvres gens parents de familles nombreuses?

Je l'ai dit récemment; les pensions de sécurité de la vieillesse seront augmentées, et un couple recevra \$341.80 par mois; cela a plus de bons sens que \$180!

Toutefois, des mères reçoivent des allocations de bien-être social de \$150 ou de \$160 par mois, alors qu'elles ont cinq ou six enfants à la maison. Mais le gouvernement ne parle pas de cela. On ne parle pas des gens qui ont réellement besoin d'aide. Les personnes âgées en ont besoin, mais les aveugles, les invalides, ceux qui ne peuvent travailler pour gagner leur vie, les mères de famille nécessiteuses, ont besoin de plus que ce qu'ils reçoivent actuellement, et le gouvernement n'agit pas encore. Mais il agira, monsieur l'Orateur, ne nous inquiétons pas, monsieur l'Orateur car il a la frousse, et la frousse est le commence-

[M. Caouette (Témiscamingue).]

ment de la sagesse. Et quand un gouvernement a peur de perdre le pouvoir, houp! il relâche les cordons un peu et s'adapte un peu mieux aux situations.

Qu'advient-il des pauvres gens? Nous le savons! Je continue la citation:

● (1720)

Les critiques dirigées contre elle ne l'effrayent pas. «Si le gouvernement décide de me limoger, ça m'est égal . . .

Elle n'a pas peur du gouvernement, et elle est présidente de la Commission!

. . . Ce qui importe, c'est que je fasse mon travail de mon mieux. Si on n'est pas satisfait, tant pis.»

Mais elle dit carrément ce qu'il en est.

Alors, monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas seulement d'une question de pain et de lait. Considérons le domaine des oeufs qui, comme je le disais tout à l'heure, se vendent 99c. la douzaine. Cela n'a pas de sens; les viandes—tout le monde s'en plaint—ne sont plus achetables. Elles sont si peu achetables qu'à peu près partout, on substitue le cheval au boeuf. On vend du cheval en disant que c'est du boeuf, pour que le boucher fasse un peu plus de profit, parce que le boeuf n'est pas achetable. Cela ne veut pas dire que le cheval n'est pas bon, mais je n'en mangerais pas, et je suis convaincu que, parfois, on m'en fait manger sans que je le sache. C'est l'honnêteté de l'alimentation à la consommation.

Monsieur l'Orateur, dans les domaines du lait, du pain, des conserves, c'est la même chose; les fruits et les légumes sont terriblement chers. Récemment, j'entendais au poste CKVL de Montréal, à l'émission de M. Jarraud, de 7 heures à 9 h 30 du matin, un agriculteur téléphoner pour dire qu'il avait un champ de 12 acres de carottes, et qu'il n'avait personne pour les cueillir. Alors, il était en train de perdre 12 acres de carottes sur ses terres. Dans d'autres cas, il s'agit de tomates ou de pommes.

On connaît les difficultés des pomiculteurs près de Montréal. On a de la difficulté à trouver des employés. On fait venir des Jamaïcains. Et je lisais, ce matin, dans un journal, que le gouvernement fédéral a pris la responsabilité de défrayer le coût de leur transport, et tout cela, après entente avec les pomiculteurs. Le gouvernement fédéral «met le paquet». On fait venir des Jamaïcains,—je ne m'oppose pas à cela—mais est-ce qu'il en coûterait tellement plus cher de dire aux assistés sociaux de Montréal ou aux bénéficiaires de l'assurance-chômage: Messieurs, pour une période de quatre ou cinq semaines, allez cueillir des pommes et vous continuerez de recevoir vos allocations et vos prestations. Actuellement, ils les reçoivent et ils ne font rien. Si on leur payait un salaire pour gagner un surplus d'argent, cela les encouragerait, et l'on aurait de la main-d'œuvre en quantité.

Mais non! Si le chômeur décide d'aller sur une terre cueillir des pommes, on lui coupe ses prestations. Il travaille quatre ou cinq semaines, et ne travaille plus; il n'a plus d'emploi, les pommes sont cueillies. Il retourne au bureau de la Commission de l'assurance-chômage, et un employé lui dit: Monsieur, vous n'avez pas travaillé huit semaines; donc, vous n'avez plus droit à des prestations d'assurance-chômage. Alors, l'individu qui a laissé tomber les prestations d'assurance-chômage pour aller travailler est puni précisément parce qu'il est allé travailler. Et le ministre dit: La loi, c'est la loi. C'est une loi de fous, monsieur l'Orateur.

La même chose s'applique aux bénéficiaires d'allocations de bien-être social. On les prend à travailler, et on